

# Sion : pour les riverains de l'aéroport, le F-35 est «incompatible avec notre région»

L'Association des riverains de l'aéroport de Sion monte au front contre le futur avion de combat que souhaite acquérir l'armée suisse.

21 févr. 2022, 16:30



Le bruit provoqué par le F-35 cause du souci aux riverains de l'aéroport de Sion.

KEYSTONE/Adrian Wyld/The Canadian Press via AP

Jusqu'ici, l'arrivée possible du potentiel futur avion de combat F-35 n'avait provoqué aucune vague en Valais. C'est désormais chose faite.

Pour l'Association des riverains de l'aéroport de Sion (ARAS) le verdict est clair :

le F-35 est tout simplement «incompatible avec notre région».

[A LIRE AUSSI : F-35 : les décibels du prochain avion de l'armée suisse ne font pas encore de bruit en Valais](#)

### **Deux fois plus de bruit**

Dans un communiqué de presse, l'association rappelle que des tests effectués en Suisse ont montré que cet avion est beaucoup plus bruyant que le FA/18 qu'il doit remplacer. Il émettrait 3 décibels (dB) en plus, soit un bruit perçu comme étant deux fois plus fort.

Les Forces aériennes ont indiqué au « Nouvelliste » qu'en 2021, il n'y a eu aucun atterrissage réel de FA/18, qui s'est contenté de « touch and go » (l'avion touche la piste et repart directement) ou de « go-around » (l'avion approche mais ne touche pas la piste).

L'ARAS déclare que ces exercices « seront encore plus bruyants, avec le taux de montée en phase de remise de gaz ». L'association se demande aussi si la formation des pilotes sur un nouveau jet pourra se faire sans atterrissages à Sion, alors que l'aéroport valaisan est une base de dégagement jusqu'en 2031.

### **Cadastre du bruit à revoir**

Aux yeux et aux oreilles des riverains, le cadastre du bruit devra être revu, avec des expropriations et des changements de l'isolation des habitations voisines.

[A LIRE AUSSI : Avion de combat américain F-35 : la décision déjà combattue par une initiative](#)

On rappellera qu'une initiative de la gauche a été lancée pour s'opposer à l'achat du F-35. La récolte des signatures court jusqu'en mars 2023.

PAR JEAN-YVES GABBUD